Nations Unies E/ICEF/2012/AB/L.4



# Conseil économique et social

Distr. limitée 13 juillet 2012 Français

Original: anglais

Pour suite à donner

## Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration **Deuxième session ordinaire de 2012**11-14 septembre 2012

Point 7 de l'ordre du jour provisoire\*

# Plan stratégique à moyen terme : estimations financières pour la période 2012-2015

#### Résumé

Le Plan stratégique à moyen terme (PSMT) comporte un cadre financier quadriennal qui est présenté au Conseil d'administration, normalement à des intervalles de quatre ans, conformément à la décision 2000/3 de celui-ci. Le plan de financement est revu et révisé chaque année régulièrement. Le présent plan porte sur la période 2006-2013.

Les estimations prudentes des recettes présentées dans le plan financier de cette année tiennent compte du ralentissement économique et de l'austérité budgétaire dans le monde. L'UNICEF prévoit que les éventuelles diminutions des recettes n'entraîneront pas des réductions des programmes, car il utilisera les réserves de trésorerie accumulées durant les exercices où les recettes ont dépassé les montants prévus, réduira les dépenses et veillera à l'utilisation optimale des crédits.

Le montant total des recettes devrait atteindre 3 440 millions de dollars en 2012, soit une diminution de 7 % par rapport à 2011. Il devrait rester stable en 2013 et reprendre une croissance graduelle ultérieurement. Le montant total des dépenses pour 2012 est évalué à 3 826 millions de dollars, soit 386 millions de dollars de plus que les recettes. Le déficit sera financé au moyen des réserves de trésorerie. Dans le projet de budget, les réserves de trésorerie sont réduites au minimum prudent acceptable, mais pas à un niveau inférieur.

<sup>\*</sup> E/ICEF/2012/15.







Le présent cadre de prévision des recettes et des dépenses servira à déterminer, pour approbation en 2013, les montants qui seront demandés pour les programmes financés au moyen des ressources ordinaires. Durant la période considérée, les ressources ordinaires seront allouées sur la base du système révisé d'allocation, tel que modifié en 2008 par le Conseil d'administration (décision 2008/15). L'UNICEF prévoit de réduire de 10 millions de dollars en 2013, par rapport à 2012, les dépenses liées au montant net du budget institutionnel et de ne pas augmenter ce budget en 2014 ni en 2015.

L'UNICEF recommande au Conseil d'administration d'approuver le cadre de prévisions financières portant sur la période 2012-2015 et des prévisions de dépenses d'un montant maximum de 847 millions de dollars au titre des programmes financés au moyen des ressources ordinaires pour 2013, sous réserve que les ressources requises soient disponibles et que les prévisions financières demeurent valables.

# **Table des matières**

			Page
	Intr	oduction	4
I.	Exa	men financier 2011	4
	A.	Recettes	4
	B.	Dépenses	5
	C.	Fonds d'affectation spéciale.	6
	D.	Réserves et liquidités	7
II.	Pré	visions financières pour la période 2012-2015	8
	A.	Recettes	8
	B.	Dépenses	8
	C.	Constitution de réserves	10
	D.	Liquidités après réserves	11
III.	Proj	et de décision	11
Annexe			
	Tab	leaux des prévisions financières	12

## Introduction

- 1. Le Plan stratégique à moyen terme (PSMT) comporte un plan de financement quadriennal, conformément à la décision 2000/3 du Conseil d'administration, qui est examiné et révisé chaque année régulièrement.
- 2. L'examen du plan financier est précédé par une analyse des résultats financiers de l'UNICEF de l'année précédente, qui permet de dégager l'évolution des tendances financières au cours d'une période récente de plusieurs années. L'examen entend fournir des informations essentielles sur les recettes, les dépenses et les liquidités, qui constitueront les données de référence pour le plan financier.

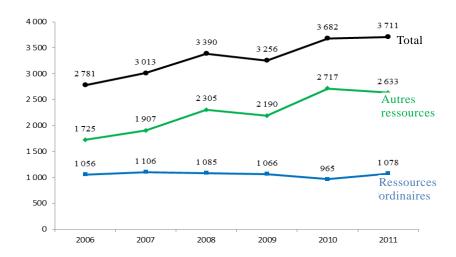
### I. Examen financier 2011

#### A. Recettes

- 3. Le montant des recettes de l'UNICEF a augmenté en 2011 pour la deuxième année consécutive, en dépit des difficultés économiques rencontrées par la plupart des pays donateurs. Depuis le début de l'actuel PSMT en 2006, les recettes totales ont augmenté de 33 %, dépassant ainsi la prévision initiale de croissance, 14 %.
- 4. Les recettes de l'UNICEF comprennent les ressources ordinaires (RO), les autres ressources-ressources ordinaires (ARO) et les autres ressources-situations d'urgence (ARS). Les ressources ordinaires sont des recettes non destinées à des fins spécifiques qui servent à financer les fonctions programmatiques et opérationnelles essentielles du Fonds, alors que les autres ressources correspondent à des dons alloués aux fins de projets spécifiques. Les contributions à ces ressources sont volontaires.
- 5. Le montant des ressources ordinaires a augmenté de 12 % en 2011, ce qui marque l'inversion d'une tendance à la baisse qui avait commencé en 2008 et a permis à l'UNICEF d'intervenir avec souplesse s'agissant des nouveaux problèmes de l'enfance.

#### Recettes par type de ressources, 2006-2011

(En millions de dollars des États-Unis)



- 6. La part des ressources ordinaires en pourcentage des recettes totales a augmenté en 2011, s'établissant à 29 % contre 26 % en 2010. Toutefois, ce pourcentage reste inférieur aux niveaux historiques, ce qui montre que les donateurs préfèrent de plus en plus effectuer des contributions à des fins spécifiques. En effet, alors que le montant des ressources ordinaires a augmenté de 2 % entre 2006 et 2011, la part des ressources ordinaires dans le montant total des recettes a diminué de 9 %. En 2006, les ressources ordinaires représentaient 38 % des recettes totales.
- 7. Les autres ressources ont été en progression générale pendant la période 2006-2011 et font apparaître une croissance cumulée de 53 %. Si les autres ressources affectées aux programmes ordinaires (autres que les programmes d'urgence) sont en hausse, les autres ressources affectées aux situations d'urgence ont fluctué en fonction des nouvelles urgences. Ces dernières représentent en moyenne un tiers du montant total des autres ressources depuis 2006.
- 8. Il convient de noter particulièrement l'apparition, pendant la période visée par le PSMT, de contributions au titre des autres ressources « à affectation souple » ou « thématiques ». Ces contributions, bien qu'affectées, peuvent être utilisées avec plus de souplesse que celles versées au titre des autres ressources classiques. Les contributions thématiques ont représenté 11 % des recettes au titre des autres ressources (situations d'urgence non comprises) en 2011.

## B. Dépenses

9. Le montant total des dépenses de l'UNICEF a été de 3 819 millions de dollars en 2011, soit une augmentation de 5 % par rapport à 2010 et de 62 % par rapport à 2006, première année du Plan en cours. L'aide aux programmes a représenté 91 % des dépenses totales en 2011.

10. Dans l'affectation de ses fonds, l'UNICEF donne la priorité aux enfants les plus vulnérables, comme le montre le fait qu'en 2011, 42 % des dépenses au titre des programmes ont été réalisées dans les 10 pays les plus aidés. À titre de référence, ces 10 pays représentaient 55 % de la mortalité des enfants de moins de 5 ans dans le monde en 2010<sup>1</sup>.

Aide aux programmes en 2011

(En millions de dollars des États-Unis)

Pays bénéficiaires	Total	RO	ARO	ARS
Somalie	247	9	44	193
République démocratique du Congo	194	59	69	66
Pakistan	181	17	46	118
Éthiopie	154	40	63	51
Inde	133	43	89	0
Haïti	125	3	9	113
Zimbabwe	116	6	72	38
Afghanistan	112	38	59	15
Nigéria	111	52	48	11
Soudan	98	5	33	60
Total	1 470	273	531	665
Ensemble des pays	3 472	789	1 683	999
Part de l'aide affectée aux 10 premiers bénéficiaires	42 %	35 %	32 %	67 %

## C. Fonds d'affectation spéciale

- 11. Les fonds d'affectation spéciale sont constitués essentiellement aux fins de la fourniture de services au nom des gouvernements et d'autres organisations, concernant l'achat de vaccins ou d'autres produits essentiels au bien-être des enfants.
- 12. Les recettes relatives aux services d'achat ont augmenté de 82 %, passant de 593 millions de dollars en 2006 à 1 077 millions de dollars en 2011. Cette augmentation montre que l'UNICEF est de plus en plus en mesure d'influer sur le marché mondial des vaccins et d'autres produits destinés à l'enfant et d'obtenir des prix avantageux, aussi bien pour ses partenaires que pour lui-même.
- 13. Les fonds d'affectation spéciale ont représenté environ le cinquième du montant total des ressources gérées par l'UNICEF en 2011.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Niveaux et tendances de la mortalité de l'enfant : rapport 2001 – estimations établies par le Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité juvénile (UNICEF, Organisation mondiale de la Santé, Banque mondiale, Département des affaires économiques et sociales/Division de la population de l'ONU).

## D. Réserves et liquidités

#### Liquidités détenues pour les réserves

- 14. Les réserves en espèces s'élevaient à 331 millions de dollars au 31 décembre 2011. Elles comprennent des réserves pour les services d'achat, les immobilisations, l'assurance maladie après la cessation de service (ASHI) et les prestations à la cessation de service. Les deux dernières réserves, à savoir celle destinée à l'ASHI et le Fonds pour la cessation de service, ont représenté 97 % des réserves en espèces.
- 15. Le Conseil d'administration a approuvé en 2003 la constitution d'une réserve financée pour l'assurance maladie après la cessation de service (décision 2003/11). Cette réserve a été par la suite augmentée de 30 millions de dollars par an, ce qui a porté le solde à 270 millions de dollars au 31 décembre 2011. La dernière évaluation actuarielle a établi les charges à payer au titre de l'ASHI à 783 millions de dollars au 31 décembre 2011.
- 16. En 2006, le Conseil d'administration a approuvé la constitution d'une réserve pour les prestations dues à la cessation de service, destinée à couvrir les charges en cas de départ et de dénonciation du contrat d'emploi. Cette réserve est alimentée chaque mois par le montant total net des contributions diminué des versements effectués. Une augmentation de la réserve de 12 millions de dollars est intervenue en 2011.

#### Liquidités après réserves

- 17. Le montant total du solde en espèces, après réserves, s'élevait à 2 748 millions de dollars fin 2011 : 431 millions de dollars en ressources ordinaires, 1 820 millions de dollars en autres ressources et 497 millions de dollars en fonds d'affectation spéciale. Pour plus de détails, se reporter aux tableaux 3, 5 et 6.
- 18. Le solde en espèces au titre des autres ressources en 2011 est de 29 % supérieur à celui de 2006, alors que les recettes au titre des autres ressources ont augmenté de 53 % pendant la même période. Les contributions au titre des autres ressources et des fonds d'affectation spéciale sont reçues dans leur intégralité avant que les projets soient mis en œuvre et font normalement l'objet d'accords pluriannuels.
- 19. Le solde de liquidités au titre des ressources ordinaires, après réserves, a chuté à 431 millions de dollars en 2011, après avoir atteint un pic de 652 millions de dollars en 2008.
- 20. Le Règlement financier et les règles de gestion financière de l'UNICEF disposent que pour garantir les liquidités, le Contrôleur doit maintenir un solde en espèces aux niveaux approuvés par le Conseil d'administration. Le solde minimal en fin d'exercice des liquidités au titre des ressources ordinaires a été fixé en 1987 par le Conseil d'administration à 10 % des recettes prévues au titre des ressources ordinaires pour l'année suivante (décision 1987/14). En 2003, le Conseil d'administration a recommandé de poursuivre cette politique. Le montant du fonds de roulement des ressources ordinaires confirme que le critère de liquidité a été respecté pour la période 2006-2011. Ce plancher de liquidité est actuellement de l'ordre de 100 millions de dollars.

21. L'UNICEF a par ailleurs respecté le critère d'un niveau de liquidité prudent pour les ressources ordinaires, défini comme l'équivalent de trois à six mois de dépenses, soit 270 millions à 540 millions de dollars. Cette consigne prudente est conforme à la pratique générale des organisations à but non lucratif, y compris les organismes des Nations Unies.

## II. Estimations financières pour la période 2012-2015

- 22. La présente section contient les projections financières de l'UNICEF pour la période 2012-2015. Elle comporte des projections des recettes et des dépenses, du solde des liquidités au titre des ressources ordinaires et autres ressources, ainsi que des estimations concernant les fonds d'affectation spéciale.
- 23. Les projections financières présentent un cadre financier concernant l'échelonnement annuel des dépenses estimatives au titre des ressources ordinaires. C'est sur cette base que sont examinées les futures demandes de programmes au Conseil d'administration.

#### A. Recettes

- 24. Le plan financier a été conçu pendant une période d'incertitude économique. Alors que les besoins des enfants s'accroissent lorsque la conjoncture économique est difficile, l'austérité budgétaire et le chômage élevé qui sévissent dans de nombreux pays donateurs imposent des projections financières prudentes. La volatilité des taux de change vient elle aussi renforcer l'incertitude en matière de planification financière.
- 25. Pour ces motifs, il est prévu que les recettes totales déclineront à 3 milliards 440 millions de dollars en 2012 et à 3 milliards 393 millions en 2013. Ces chiffres correspondent à des diminutions de 7 % et de 1 % respectivement par rapport à l'exercice précédent. Un redressement modeste est escompté à partir de 2014. Les prévisions de recettes figurent au tableau 1 de l'annexe.
- 26. La part des contributions privées dans les recettes totales de l'UNICEF devrait augmenter à moyen terme, passant de 29 % en 2011 à 34 % en 2015.
- 27. Après une croissance saine en 2011, les recettes au titre des ressources ordinaires devraient diminuer de 3 % en 2012 et reprendre une modeste croissance de 2 % par an à partir de 2013. Les prévisions des recettes au titre des ressources ordinaires figurent au tableau 1.
- 28. De même, les recettes au titre des autres ressources devraient diminuer en 2012 et en 2013, de 9 % et de 3 %, respectivement. Les recettes au titre des autres ressources devraient se redresser en 2014, avec une augmentation comprise entre 2 % et 3 % en 2014 et 2015.

## B. Dépenses

29. En dépit de la diminution des recettes totales prévue pour 2012, les dépenses totales devraient demeurer stables cette année-là. Le financement du déficit au moyen des réserves de liquidités permettra une mise en œuvre rationnelle des

programmes. Si les recettes totales continuaient à diminuer en 2013, comme prévu, la dépense totale serait ajustée en baisse en 2013, mais resterait supérieure aux recettes.

30. Comme indiqué au tableau 2, le montant estimatif total des dépenses annuelles pendant la période considérée sera supérieur aux recettes annuelles prévues. Le déficit sera financé au moyen des soldes accumulés au cours des années antérieures, lorsque les recettes effectives étaient supérieures au montant prévu.

#### Dépenses imputées sur les ressources ordinaires

31. Les principaux éléments des dépenses imputées sur les ressources ordinaires sont l'aide aux programmes et le budget institutionnel net. La part de l'aide aux programmes dans les dépenses totales imputées sur les ressources ordinaires est évaluée à 72 % pendant la période visée par le plan financier. Ce pourcentage évoluera, si le Conseil d'administration adopte une nouvelle politique de recouvrement des coûts.

#### Aide aux programmes

- 32. En dépit du ralentissement économique mondial et de l'austérité budgétaire, l'UNICEF espère que les gouvernements donateurs et les donateurs privés maintiendront leurs contributions aux ressources ordinaires. Le Fonds s'attachera à gérer et réduire les coûts et s'emploiera à optimiser l'utilisation des crédits pour maintenir les niveaux actuels d'investissement au moyen des ressources ordinaires dans les programmes de pays. Si les projections prudentes relatives aux recettes établies au titre du présent PSMT se concrétisent, l'UNICEF a l'intention d'augmenter progressivement le montant des ressources ordinaires affectées chaque année à l'aide aux programmes, pour le faire passer progressivement de 789 millions en 2011 à 810 millions en 2015, tout en ramenant les dépenses nettes au titre du budget institutionnel à 294 millions de dollars en 2013 et en les maintenant à ce niveau pendant le restant de la période de planification. Les crédits provenant des ressources ordinaires affectés aux programmes de pays seront gérés conformément au système révisé d'allocation des ressources ordinaires aux programmes approuvé par le Conseil d'administration en 2008, qui favorise les pays dont les besoins sont les plus importants. Le tableau 4 indique comment les dépenses imputées sur les ressources ordinaires concernant des propositions de programme approuvées, nouvelles et futures seront échelonnées chaque année de 2012 à 2015.
- 33. Au début de 2012, le solde des engagements au titre des programmes approuvés durant les années précédentes et devant être exécutés à partir de 2012 se chiffrait à 2 milliards 180 millions de dollars. Le montant total des ressources ordinaires aux fins du financement de programmes qu'il est demandé au Conseil d'administration d'approuver en 2012 s'élève à 1 milliard 11 millions de dollars pour les cycles de programmation commençant en 2013.
- 34. Pour 2013, il sera demandé au Conseil d'administration d'approuver un montant estimatif total de 847 millions de dollars au titre des programmes, pour les cycles de programmation commençant en 2014. Le niveau de dépenses prévues au titre du programme sera examiné en permanence et ajusté sur la base d'informations actualisées concernant les prévisions de recettes.

12-41867 **9** 

#### **Budget** institutionnel

- 35. Le budget institutionnel vise à financer les activités concernant l'efficacité du développement, la coordination des initiatives de développement des Nations Unies, l'administration et les initiatives entreprises à des fins spéciales. Il est financé par les ressources ordinaires et par le remboursement des dépenses encourues dans le cadre de programmes financés par des autres ressources et des fonds d'affectation spéciale. Pendant l'exercice biennal 2012-2013, 35 % du budget institutionnel sera financé au moyen du recouvrement des coûts. L'actuel budget institutionnel a été adopté par le Conseil d'administration à sa seconde session ordinaire de 2011.
- 36. Le budget institutionnel de l'exercice biennal 2012-2013, d'un montant de 628 millions de dollars, correspond à la partie financée au moyen des ressources ordinaires.

#### Dépenses imputées sur les autres ressources

37. Les projections relatives aux dépenses au titre des programmes imputées sur les autres ressources, présentées au tableau 5, reflètent les efforts déployés pour accélérer la mise en œuvre des programmes. Les dépenses effectives en matière d'aide aux programmes réalisés en 2011 ont été supérieures de 57 millions de dollars aux recettes. Les dépenses d'aide aux programmes en 2012 devraient être supérieures de 4 % aux recettes aux fins des autres ressources et de 33 % aux recettes au titre des autres ressources-assistance d'urgence. Le déficit entre recettes et dépenses est financé au moyen du solde au titre des autres ressources reporté d'exercices précédents.

#### C. Constitution de réserves

- 38. Les deux plus importantes réserves financées concernent les obligations après la cessation de service. Il s'agit notamment du fonds pour la cessation de service, qui vise à financer les dépenses de rapatriement et les jours de congés annuels non utilisés, ainsi que l'assurance maladie après la cessation de service (ASHI). Le montant total des réserves financées devrait passer de 331 millions de dollars en 2011 à 441 millions de dollars en 2015, comme indiqué au tableau 3.
- 39. D'après l'évaluation actuarielle de 2011, les montants dus après la cessation de service du personnel seraient de l'ordre de 922 millions de dollars. Après consultations avec le Conseil d'administration ces dernières années et pour se préparer à l'application des Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS), qui exigent que les sommes dues après la cessation de service soient intégralement consignées dans les états financiers, l'UNICEF a élaboré et applique une stratégie de financement solide en la matière. Cette stratégie garantira qu'au fil du temps, les réserves correspondant aux sommes dues soient accumulées à partir des sources de financement auxquelles seront imputées les dépenses afférentes aux postes. L'UNICEF continuera à contrôler l'efficacité de la stratégie et à la modifier selon que de besoin, suivant l'évolution des variables financières.

## D. Liquidités après réserves

- 40. Le montant total des liquidités en 2012 devrait s'établir à 356 millions de dollars, soit quatre mois de dépenses. Ce montant est utilisé comme fonds de roulement pour atténuer les risques en matière de liquidités liés aux fluctuations des recettes. Contrairement aux autres ressources, qui sont allouées aux programmes lorsque des espèces sont reçues d'un donateur, les allocations aux programmes de pays imputées sur les ressources ordinaires sont effectuées en novembre pour l'exercice suivant, avant réception des contributions aux ressources ordinaires. Il est donc critique de disposer d'un fonds de roulement pour commencer à mettre en œuvre les programmes, avant de recevoir des espèces des donateurs. La pratique optimale des organismes de développement consiste à disposer d'un fonds de roulement correspondant à trois à six mois de dépenses. Dans le cas de l'UNICEF, ce montant s'établirait entre 270 millions et 540 millions de dollars. Le fonds de roulement prévu se situe dans cette fourchette et atteindra son plus bas niveau en 2015, comme indiqué au tableau 3.
- 41. Le solde en monnaie convertible des ressources ordinaires en fin d'exercice a été établi par le Conseil d'administration à 10 % des recettes prévues au titre des ressources ordinaires pour l'année suivante, soit environ 100 millions de dollars. Ce critère de liquidité devrait être respecté pendant la période 2012-2015.
- 42. Tout comme en 2011, les dépenses au titre des programmes financés par d'autres ressources devraient être supérieures aux recettes au cours de chaque exercice de la période de planification. En conséquence, le solde de liquidité des autres ressources devrait diminuer, passant de 1 milliard 820 millions de dollars en 2011 à 1 milliard 94 millions en 2015.

## III. Projet de décision

43. L'UNICEF recommande au Conseil d'administration d'approuver le projet de décision ci-après :

Le Conseil d'administration

- 1. *Prend note* des prévisions financières pour 2012-2015 figurant dans le document E/ICEF/2012/AB/L.4, en tant que cadre souple pour l'appui aux programmes de l'UNICEF;
- 2. Approuve le cadre de prévisions financières portant sur la période 2012-2015 et l'établissement d'un budget d'un montant maximal de 847 millions de dollars au titre des dépenses afférentes aux programmes à financer au moyen des ressources ordinaires, qui lui sera soumis en 2013, sous réserve que les ressources requises soient disponibles et que les présentes prévisions financières demeurent valables;
- 3. *Prend acte* des modalités de financement révisées de la réserve constituée aux fins de l'assurance maladie après la cessation de service;
- 4. *Prie* l'UNICEF de lui présenter chaque année une mise à jour concernant le financement des réserves destinées à couvrir les dépenses encourues après la cessation de service.

## **Annexe**

## Tableaux des prévisions financières<sup>2</sup>

- 1. Prévisions financières de l'UNICEF
- 2. Prévisions financières de l'UNICEF ressources ordinaires et autres ressources
- 3. Prévisions financières de l'UNICEF ressources ordinaires
- 4. Ressources ordinaires échelonnement des prévisions de dépenses, année par année
- 5. Prévisions financières de l'UNICEF autres ressources
- 6. Prévisions financières de l'UNICEF fonds d'affectation spéciale : services d'achat et autres activités

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les chiffres ayant été arrondis, les totaux ne tombent pas nécessairement juste.

Tableau 1 **Prévisions financières de l'UNICEF** 

(En millions de dollars des États-Unis)

	n.	Montants	n / · ·		Plan	
	Plan 2011	effectifs 2011	Prévisions —— 2012	2013	2014	2015
Ressources ordinaires						
Gouvernements	620	646	609	624	628	635
Secteur privé	370	377	405	410	420	430
Autres recettes	37	55	35	35	40	50
Total – ressources ordinaires	1 027	1 078	1 049	1 069	1 088	1 115
Croissance (en pourcentage)		12	3	2	2	2
Autres ressources						
Ressources ordinaires						
Gouvernements	914	1 004	945	960	965	970
Secteur privé	531	522	570	570	595	615
Mécanismes interorganisations	116	144	124	85	90	90
Total partiel – programmes	1 561	1 670	1 639	1 615	1 650	1 675
Croissance (en pourcentage)		1	2	1	2	2
Situations d'urgence						
Gouvernements	459	610	504	454	472	475
Secteur privé	51	190	100	120	140	160
Mécanismes interorganisations	130	163	148	135	140	145
Total partiel – secours d'urgence	640	963	752	709	752	780
Croissance (en pourcentage)		-6	-22	-6	6	4
Total – autres ressources	2 201	2 633	2 391	2 324	2 402	2 455
Croissance (en pourcentage)		-3	-9	-3	3	2
Total – recettes	3 228	3 711	3 440	3 393	3 490	3 570
Croissance (en pourcentage)		1	-7	-1	3	2

Tableau 2 **Prévisions financières de l'UNICEF – ressources ordinaires et autres ressources** (En millions de dollars des États-Unis)

		n/	Montants	n. C. L. L.		Plan	
		Plan 2011	effectifs 2011	Prévisions — 2012	2013	2014	2015
1.	Recettes	3 228	3 711	3 440	3 393	3 490	3 570
Cr	oissance (en pourcentage)		1	-7	-1	3	2
2.	Dépenses						
a)	Aide aux programmes	3 053	3 472	3 505	3 330	3 330	3 360
	Croissance (en pourcentage) – aide aux programmes		3	1	-5	0	1
b)	Montant net du budget institutionnel biennal, sécurité comprise	342	322	304	294	294	294
	Croissance (en pourcentage) – montant net du budget institutionnel et dépenses de sécurité		17	-6	-3	0	0
	Total partiel, dépenses (à l'exclusion						
	des sommes passées par profits et pertes et des remboursements)	3 395	3 794	3 809	3 624	3 624	3 654
c)	Sommes passées par profits et pertes et charges		_				
•	diverses	3	6	3	3	3	3
d)	Virement sur le budget institutionnel (remboursement)	19	19	14	14	14	14
_	Total, dépenses	3 417	3 819	3 826	3 641	3 641	3 671
Cr	oissance (en pourcentage)		5	0	-5	0	1
3.	Recettes moins dépenses	(189)	(108)	(386)	(248)	(151)	(101)
4.	Solde des réserves et des fonds en début d'exercice	2 982	2 982	2 890	2 529	2 310	2 186
5.	Accroissement des réserves	9	16	25	29	27	29
6.	Solde des réserves et des fonds en fin d'exercice	2 802	2 890	2 529	2 310	2 186	2 114
	se répartissant comme suit :						
7.	Montant net des sommes à recevoir	426	308	308	308	308	308
8.	Solde en espèces en fin d'exercice						
a)	Monnaies convertibles	2 362	2 550	2 189	1 970	1 846	1 774
b)	Monnaies non convertibles	14	32	32	32	32	32
	Total, solde en espèces, réserves comprises	2 376	2 582	2 221	2 002	1 878	1 806
9.	Réserves						
a)	Assurance maladie après la cessation de service	240	270	290	310	330	350
b)	Locaux et logement du personnel des bureaux extérieurs	8	8	7	7	6	6
c)	Fonds pour la cessation de service	48	51	57	66	74	83
d)	Services d'achat	2	2	2	2	2	2
	Montant total des réserves	298	331	356	385	412	441
10	. Montant total de l'encaisse disponible	2 078	2 251	1 865	1 617	1 466	1 365

Tableau 3 **Prévisions financières de l'UNICEF – ressources ordinaires**(En millions de dollars des États-Unis)

			Montants			Plan	
		Plan 2011	effectifs 2011	Prévisions — 2012	2013	2014	2015
1.	Recettes	1 027	1 078	1 049	1 069	1 088	1 115
Cr	oissance (en pourcentage)		12	-3	2	2	2
2.	Dépenses						
a)	Aide aux programmes	796	789	805	810	810	810
	Croissance (en pourcentage) – aide aux programmes		-1	2	1	0	0
b)	Montant net du budget institutionnel biennal, sécurité comprise	342	322	304	294	294	294
	Croissance (en pourcentage) – montant net du budget institutionnel et dépenses de sécurité		17	-6	-3	0	0
	Total partiel, dépenses (à l'exclusion						
	des sommes passées par profits et pertes						
	et des remboursements)	1 138	1 111	1 109	1 104	1 104	1 104
c)	Sommes passées par profits et pertes et charges diverses	1	(2)	1	1	1	1
d)	Virement sur le budget institutionnel (remboursement)	19	19	14	14	14	14
	Total, dépenses	1 158	1 128	1 124	1 119	1 119	1 119
Cr	oissance (en pourcentage)		4	0	0	0	0
3.	Recettes moins dépenses	(131)	(50)	(75)	(50)	(31)	(4)
4.	Solde des réserves et des fonds en début d'exercice	990	990	956	906	885	881
5.	Accroissement des réserves	9	16	25	29	27	29
6.	Solde des réserves et des fonds en fin d'exercice,	868	956	906	885	881	906
	se répartissant comme suit :						
7.	Montant net des sommes à recevoir	279	194	194	194	194	194
8.	Solde en espèces en fin d'exercice						
a)	Monnaies convertibles	575	730	680	659	655	680
b)	Monnaies non convertibles	14	32	32	32	32	32
	Total, solde en espèces, réserves comprises	589	762	712	691	687	712
9.	Réserves						_
a)	Assurance-maladie après la cessation de service	240	270	290	310	330	350
b)	Locaux et logement du personnel des bureaux extérieurs	8	8	7	7	6	6
c)	Fonds pour la cessation de service	48	51	57	66	74	83
d)	Services d'achat	2	2	2	2	2	2
	Montant total des réserves	298	331	356	385	412	441
10	. Montant total du fonds de roulement	291	431	356	306	275	271

Tableau 4

Ressources ordinaires – échelonnement des prévisions de dépenses, année par année (En millions de dollars des États-Unis)

		2012	2013	2014	2015	Au-delà de 2015	Total des recommandations
Pr	ogrammes						
1.	Soldes inutilisés de montants approuvés antérieurement	722	516	347	291	305	2 180
2.	Programmes à soumettre à l'approbation du Conseil d'administration en 2012		212	200	200	400	1 011
3.	Programmes à préparer pour les sessions de 2013 du Conseil d'administration			181	178	488	847
4.	Programmes à préparer pour les futures sessions du Conseil d'administration				59	1 716	1 774
5.	Montant mis en réserve	50	50	50	50	150	
6.	Montant estimatif de l'allocation au titre des recettes provenant de la vente de cartes de vœux dans les pays bénéficiant de programmes de l'UNICEF	3	3	3	3		
	Total partiel	775	780	780	780		
_	Total partiel	115	780	/80	780		
7.	Ressources supplémentaires au titre des secours d'urgence	30	30	30	30		
	Total – assistance aux programmes	805	810	810	810		

Tableau 5 **Prévisions financières de l'UNICEF – autres ressources** 

(En millions de dollars des États-Unis)

		Plan	Montants	Prévisions —		Plan	
		2011	effectifs 2011	2012	2013	2014	2015
1.	Recettes	2 201	2 633	2 391	2 324	2 402	2 455
Cr	oissance (en pourcentage)		-3	-9	-3	3	2
2.	Dépenses						
a)	Aide aux programmes – ressources ordinaires	1 579	1 683	1 700	1 720	1 720	1 750
b)	Aide aux programmes – secours d'urgence	678	999	1 000	800	800	800
	Total partiel – à l'exclusion des sommes passées par profits et pertes	2 257	2 682	2 700	2 520	2 520	2 550
c)	Sommes passées par profits et pertes et charges diverses	2	8	2	2	2	2
	Total, dépenses	2 259	2 690	2 702	2 522	2 522	2 552
Cr	oissance (en pourcentage)		5	0	-7	0	1
3.	Recettes moins dépenses	(58)	(57)	(311)	(198)	(120)	(97)
4.	Solde des fonds en début d'exercice	1 992	1 992	1 935	1 624	1 426	1 306
5.	Solde des fonds en fin d'exercice, se répartissant comme suit :	1 934	1 935	1 624	1 426	1 306	1 209
6.	Montant net des sommes à recevoir	147	115	115	115	115	115
7.	Solde en espèces en fin d'exercice						
a)	Monnaies convertibles	1 787	1 820	1 509	1 311	1 191	1 094
b)	Monnaies non convertibles	_	_	_	_	_	_
8.	Montant total de l'encaisse disponible	1 787	1 820	1 509	1 311	1 191	1 094

Tableau 6 Prévisions financières de l'UNICEF – fonds d'affectation spéciale : services d'achat et autres activités

(En millions de dollars des États-Unis)

	D.	Montants	n.		Plan	
	Plan 2011	effectifs 2011	Plan —— 2012 <sup>1</sup>	2013	2014	2015
1. Solde d'ouverture :						
Services d'achat	407	407	464	556	563	671
Autres activités	60	60	20	18	16	14
	467	467	484	574	579	685
2. Encaissements:						
Services d'achat	974	1 077	1 391	1 321	1 673	1 772
Autres activités	68	45	60	63	66	69
Total	1 042	1 122	1 451	1 384	1 739	1 841
3. Décaissements :						
Services d'achat	967	1 020	1 299	1 314	1 565	1 710
Autres activités	94	73	62	65	68	72
Total	1 061	1 093	1 361	1 379	1 633	1 782
4. Solde de clôture :						
Services d'achat	414	464	556	563	671	733
Autres activités	34	33	18	16	14	11

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> En conséquence de l'adoption des Normes comptables internationales pour le secteur public, le solde d'ouverture 2012 à la rubrique « Autres activités » reflète un ajustement de 13 millions de dollars au titre du programme « Administrateurs auxiliaires », dorénavant comptabilisé à la rubrique « Autres ressources ».